

Stage AESH : connaître ses droits, se défendre face à la hiérarchie



Lundi 7 Avril de 9h à 17h

Salle Louise Michel (RDC)

À la bourse du travail de Saint-Denis

(9-11 rue Génin 93200 Saint-Denis)

Programme de la journée

9h-9h30 : Accueil et présentation du stage

9h30-10h : Photographie de la salle :

brise glace

10h-10h45 Connaître mes droits :

statuts, grille indiciaire, rémunération, fiche de paie

10h45-11h : Pause

11h-12h : Cas pratiques (contrat, affectation, temps de travail) – Comment me défendre ?

12h-13h30 : Repas partagé

13h30-14h15 :

- PIAL
- interlocuteur.trices à l'éducation nationale
- convocation
- CCP (commission consultative paritaire)

14h15-15h15 : suite cas pratiques

(droits syndicaux, droit de grève, conflits)

15h15-15h30 : Pause

15h30 – 16h30 :

- droits de grève, droits syndicaux
- Luttes et perspectives. Quelles revendications ?

16h30-17h00 : Bilan du stage

Comment s'inscrire ?

En remplissant le formulaire suivant :

<https://framaforms.org/inscription-au-stage-aesh-du-7-avril-2025-1738593958>

N'oublie pas d'envoyer ta demande de congé pour formation syndicale avant le **7 mars 2025. (voir le modèle)**.



Se former, un droit !

Chacun·e peut bénéficier de 12 jours de formation syndicale par an sans aucun retrait de salaire.

La demande écrite doit être envoyée au moins un mois avant le stage.

L'administration peut demander une attestation à l'issue du stage mais elle ne peut exiger ni convocation, ni information sur l'objet du stage. En cas de refus de la part de l'administration, contactez le syndicat !

www.sudeducation93.org

À , le

Pour les personnels du second degré : À Mme la rectrice de l'Académie de Créteil
sous couvert du/de la chef/fe d'établissement et du pilote du Pial

OU pour les personnels du premier degré : à Mme l'IA-DASEN de Seine-Saint-Denis
sous couvert de l'IEN,
sous couvert du pilote du Pial
sous couvert du/de la directeur/trice

Madame, Monsieur

En application de l'article L215-1 du Code Général de la Fonction Publique et du décret n°84-474 du 15 juin 1984 relatif aux congés de formation syndicale dans la fonction publique d'État, je demande à bénéficier d'un congé pour formation syndicale de [préciser le nombre de jours], en vue de participer à la session de formation syndicale qui se déroulera **lundi 7 avril 2025 à la Bourse du Travail de Saint-Denis (9-11 rue Génin, 93200 Saint-Denis)** sous l'égide du Centre d'Etude et de Formation Interprofessionnel Solidaires (CEFI Solidaires), 31 rue de la Grange aux Belles 75010 Paris.

Signature :